



## **Déclaration préalable Solidaires Finances Publiques Comité Social d'Administration du 25 janvier 2023**

Monsieur le Président,

Le Comité Social d'Administration (CSA) se réunit pour la première fois avec comme sujets à l'ordre du jour les suppressions d'emplois prévues pour l'année 2023 et les « ponts naturels ».

Aussi, nous nous étonnons en préalable que la durée prévisionnelle de cette instance ne soit que d'une demi-journée.

Traiter de la question des emplois dans ce département sur une aussi courte période n'est pas acceptable.

Par ailleurs, 2 propositions de « ponts naturels » doivent également être étudiées.

Solidaires Finances Publiques n'est, par principe, pas favorable à ce dispositif qui permet à l'Administration d'imposer aux agent(e)s des jours de congés.

Or, les années précédentes, ces mêmes agent(e)s étaient consulté(e)s afin de connaître leur position sur chacun des jours proposés par la Direction en « pont naturel ».

L'année dernière, suite à nos remarques récurrentes, le recensement avait été exhaustif pour la première fois de mémoire de représentant(e) du personnel !

Nous demandons donc que ce point soit ajourné dans l'attente d'un tel recensement des souhaits des agent(e)s sur le sujet.

Concernant les emplois, il n'est évidemment pas tolérable pour les élu(e)s Solidaires Finances Publiques de participer à un exercice qui consiste à supprimer 6 emplois supplémentaires en 2023 :

- 1 B et 1 C au Centre de contact ;
- 1 B au Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Carcassonne ;
- 1 B au Service de Gestion Comptable (SGC) de Carcassonne ;
- 1 C au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Carcassonne ;
- 1 C au SIP de Narbonne.

Nous avons donc décidé de boycotter cette séance et quitterons la salle après lecture de cette déclaration.

Nous vous demandons, monsieur le Président, pour la seconde convocation de prévoir une durée d'une journée pour une instance consacrée aux emplois (ou plutôt aux suppressions d'emplois).

Par ailleurs, il est prévu la création d'un poste d'Administrateur des Finances Publiques Adjoint (AFIPA) et d'un Inspecteur Principal, tous deux affectés en Direction.

Or, il s'avère que, dans l'Aude, 2 postes d'AFIPA sont vacants depuis quelques semaines et celui d'AFIP depuis plusieurs mois sans que personne à notre connaissance, ni les agent(e)s, ni les élu(e)s, ni les usagers ne se soit aperçu de la situation.



Créer deux postes de cadres supérieur(e)s à la Direction ne nous paraît donc absolument pas opportun : aussi, nous vous demandons de revoir ce projet en supprimant cette création de postes superfétatoires tout en maintenant les 6 emplois sacrifiés.

Cela permettra de surcroît à l'Administration d'économiser en masse salariale, les émoluments de ces cadres supérieur(e)s étant au-dessus de ceux de 6 agent(e)s.

Monsieur le Président, nous souhaitons également attirer solennellement votre attention sur les conséquences de ces suppressions d'emplois massives sur les conditions de travail des agent(s) de ce département mais aussi en France.

La souffrance au travail liée directement à cette politique est aujourd'hui généralisée et en constante augmentation.

Deux articles du média Blast parus le 3 janvier 2023 viennent documenter la situation à la DGFIP et nous en recommandons la lecture attentive ([https://www.blast-info.fr/articles/2022/direction-generale-des-finances-publiques-un-gout-dorange-amere-1-2-NyDK\\_zefSt-K1XELDfLpOw](https://www.blast-info.fr/articles/2022/direction-generale-des-finances-publiques-un-gout-dorange-amere-1-2-NyDK_zefSt-K1XELDfLpOw) <https://www.blast-info.fr/articles/2022/direction-generale-des-finances-publiques-un-gout-dorange-amere-2-2-dBINc3FJQhSuuLmM-1speA>).

En particulier, le parallèle est fait entre la situation aux Finances Publiques et celle vécue à France Télécom : réduction drastique des effectifs, management « toxique », pressions multiples, etc. conduisant à des dépressions, épuisement professionnel, mises au placard, voire tentatives de suicide ou suicides.

La méthode utilisée s'avère similaire à ce que nous vivons aux Finances Publiques : cabinet de conseil chargé de la formation des « managers », utilisation de la « courbe de deuil », pressions sur les objectifs et les statistiques, réduction des effectifs justifiée par « l'intelligence artificielle » (voir entre autres « Foncier innovant ») et réorganisations (soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité », « démétropolisation », « responsabilité des gestionnaires publics », etc.), représsailles sur les réfractaires au changement, etc.

Nos dirigeant(e)s doivent lire les témoignages bouleversants d'agent(e)s des Finances Publiques afin de prendre conscience de leur responsabilité éminente dans cette dégradation généralisée.

Les responsables de France Télécom viennent d'être condamnés en appel pour « harcèlement moral institutionnel » à 1 an de prison avec sursis et 15 000€ d'amendes, 6 mois avec sursis et 3 mois avec sursis.

Peines bien légères à notre sens pour la responsabilité avérée de 19 suicides, 12 tentatives et 8 cas connus de dépression ou arrêt de travail sur la période 2007-2010.

Mais condamnations tout de même.

Aussi, la section Solidaires Finances Publiques entame une réflexion sur la possibilité d'exercer des actions judiciaires au motif de « harcèlement moral institutionnel » à l'encontre de la DGFIP.

Il est donc maintenant définitivement temps de cesser l'utilisation de ces méthodes et en premier lieu l'exercice annuel de massacre de notre Administration en rognant sur les effectifs des agent(e)s de la DGFIP.



Cela doit commencer dans l'Aude, département durement touché, vous le savez, par certains évènements qui sont d'ailleurs retracés dans ces articles.

L'objectif est d'enfin pouvoir retrouver un travail aux Finances Publiques émancipateur, au service de l'ensemble de nos concitoyens et en particulier les plus défavorisés d'entre-eux.